

l'ALENA sans en limiter l'adhésion aux États de l'hémisphère occidental. Dans ce but, il faudrait oeuvrer à l'élargissement des accords commerciaux régionaux tout en conservant le même engagement à l'égard des négociations multilatérales. Les accords régionaux pourraient, par exemple, être utilisés comme « bancs d'essai » en vue d'accords multilatéraux ultérieurs. Ces bancs d'essai pourraient entraîner une libéralisation plus rapide et plus accentuée et contribuer à la promotion d'un libre-échange mondial.

La recherche bibliographique fait ressortir les opinions actuelles voulant que la régionalisation et la mondialisation ne sont pas nécessairement des processus divergents et irréconciliables. Elle révèle aussi que la régionalisation, lorsqu'elle survient dans le sillage d'un bloc commercial formé naturellement ou de certains accords commerciaux régionaux de droit, peut même servir les intérêts de la libéralisation multilatérale, en particulier dans le cas d'accords régionaux qui assurent une plus grande libéralisation que celle qui aurait pu être obtenue dans les forums multilatéraux. Les inquiétudes suscitées par les incidences du régionalisme, comme le détournement des échanges, font abstraction d'avantages dynamiques comme la hausse du revenu dans la région touchée qui entraîne une augmentation de la demande de produits d'importation extra-régionale. L'enseignement, sur le plan de la politique, est que les accords commerciaux régionaux ne sont pas autant à craindre pour les pays non membres et moins influents qu'on serait porté à le croire. Bien entendu, le multilatéralisme est une voie plus souhaitable que le régionalisme pour ce qui est des dividendes procurés sur le plan du bien-être global. Néanmoins, les accords commerciaux régionaux qui ne compromettent pas les accords multilatéraux et qui sont issus d'un développement économique naturel peuvent contribuer davantage à la libéralisation globale des échanges que la polarisation de l'économie mondiale. Il faut, toutefois, garder à l'esprit que la libéralisation globale et multilatérale demeure l'idéal à atteindre.

Il est vrai que les membres de la triade détiennent une puissance économique inégalée; néanmoins, les politiques commerciales et financières d'un pays (comme le Canada) ne devraient pas être de nature défensive, mais plutôt être déterminées par les impératifs de l'efficacité économique et de l'optimisation du bien-être. La proximité du géant économique américain est un énorme avantage pour notre pays et notre voisin du Sud continuera d'être prioritaire pour les décideurs, mais nous ne devrions pas épouser de politiques régionales *exclusives*. Les politiques canadiennes devraient, au contraire, favoriser la compétitivité et l'ouverture afin de stimuler les échanges commerciaux avec différentes régions en fonction de leurs avantages économiques respectifs.

L'examen de l'investissement effectué dans le cadre de la présente étude a permis de constater qu'une part croissante des investissements étrangers directs